



# Rapport moral et financier

Exercice 2015

**ANDECAM**

## **SOMMAIRE**

	Page
<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>I. PRESENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANDECAM</b>	<b>4</b>
<b>II. ANALYSE DU PORTEFEUILLE DES CONTRATS SOUSCRITS PAR L'ANDECAM</b>	<b>5</b>
1. Les adhérents de l'ANDECAM face au marché en 2015	
2. Analyse des adhésions aux contrats souscrits par l'ANDECAM et des flux	
3. Récapitulatif des frais prélevés sur les principaux contrats ouverts à la commercialisation	
4. Rémunérations allouées sur l'exercice 2015	
5. Gestion administrative des contrats	
6. Questions, réclamations et contentieux	
7. Les contrats fermés et les nouveaux contrats ouverts à la commercialisation en 2015	
8. Les modifications apportées aux contrats en 2015	
<b>III. EXAMEN DE LA GESTION FINANCIERE DE L'ASSUREUR</b>	<b>10</b>
<b>IV. COMPTES DE L'EXERCICE 2015</b>	<b>12</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>14</b>

Chères adhérentes, chers adhérents,

Le 26 mai, se tient l'Assemblée Générale de l'Association Nationale des Déposants du Crédit Agricole Mutuel - ANDECAM à laquelle vous avez été invités à participer par convocation individuelle. Vous avez adhéré à l'ANDECAM en souscrivant un contrat d'assurance de personne : votre association est l'interlocuteur de l'assureur, notamment lorsqu'il s'agit de faire évoluer le contrat.

Afin de favoriser la participation de tous les adhérents, cette assemblée se tient tantôt à Paris, tantôt dans une région de France. En 2016, l'assemblée générale a lieu à Bordeaux au palais des Congrès.

Le conseil d'administration de l'ANDECAM peut souscrire à de nouveaux contrats. Il examine attentivement les modifications de l'assureur souhaite apporter à ces contrats et, sur délégation de l'assemblée générale, signe les avenants correspondants. Il s'enquiert régulièrement auprès de PREDICA de la gestion financière mise en œuvre qui est pilotée autour de trois principes :

- des investissements sécurisés dans des obligations bénéficiant de notations de bonne qualité sans prise de risque excessive,
- une diversification des actifs afin d'accroître le rendement du portefeuille à moyen terme,
- une politique prudente de réserves financières visant à sécuriser le capital et la performance.

Au cours des échanges tenus à la fin de l'année dernière, PREDICA nous a fait part de son choix de baisser les taux moyens servis au titre de l'exercice 2015 afin de renforcer ses réserves compte tenu d'un environnement financier caractérisé par des taux à long terme durablement bas.

Les ressources de l'association étaient jusqu'à présent constituées d'une contribution pour chaque nouvelle adhésion à un contrat groupe. Depuis l'an dernier, une cotisation minimale est demandée pour chaque contrat en cours en fin d'année.

En 2015, le conseil d'administration s'est réuni à 4 reprises pour analyser l'évolution de la conjoncture et délibérer en conséquence.

Je souhaite, au nom du conseil d'administration, remercier les adhérents de plus en plus nombreux à assister à notre assemblée générale et à adresser leur coupon-réponse, témoignant ainsi tout l'intérêt qu'ils portent à notre association.

**Jean DUCHENE**  
**Président du conseil d'administration**

Le présent rapport a été approuvé par le conseil d'administration de l'ANDECAM qui s'est tenu le 6 avril 2016, sur convocation de son président, Monsieur Jean DUCHENE.  
Il est établi pour les adhérents de l'ANDECAM réunis en assemblée générale le 26 mai 2016.

## I. PRESENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANDECAM

### Composition du conseil d'administration au 31 décembre 2015 : 12 membres

Nom	Fonctions actuellement exercées	Fonctions précédemment exercées	Date d'entrée au conseil d'administration
Jean DUCHENE président	Retraité	Ancien directeur général de caisses régionales du Crédit Agricole. Directeur général de Crédit Agricole Titres jusqu'en 2006.	2010
Maurice BAQUIER vice-président	Exploitant agricole retraité	Ancien président de la Caisse régionale de Crédit Agricole Centre France Maire honoraire de Besson Ancien président de l'Ecole nationale des ingénieurs des travaux agricoles de Clermont Ferrand	1989
Henri PAVIE président d'honneur	Retraité	Directeur général de Caisses régionales de Crédit Agricole jusqu'en juin 2003	1989
Daniel BIGEARD administrateur	Vice-président du Conseil économique, social et environnemental de Bourgogne	Cadre de direction de la Caisse régionale de Crédit Agricole Champagne Bourgogne jusqu'en 2002	1989
Philippe CORMARY administrateur	Gérant de SCI Secrétaire de l'association AMPER (Gestion d'établissements de santé)	Directeur médical de clinique et d'hôpital public Membre du CROSS Trésorier de l'URML	2007
Richard DANIEL administrateur	Retraité	Notaire Membre de la commission départementale de surendettement	2009
Philippe GAILLOT administrateur	Viticulteur	Ancien président de caisse locale de Crédit Agricole	2008
Daniel GONZALEZ administrateur	Vice-président de l'association GERP ARVIGE	Président de l'Union des Assurances Fédérales jusqu'en 2000 Président du comité de déontologie du Crédit Lyonnais jusqu'en 2002	2004
Chantal GUEDON administrateur	Retraîtée	Cadre de Direction à la Banque de France Conseiller syndical à la Banque de France	2014
Michel LEFRANCOIS administrateur	Directeur général de la Caisse régionale de Crédit Agricole Alsace Vosges	Directeur de la Direction des régions de France – CACIB	1995
Georges REVOLIER Administrateur	Administrateur AGRICA – CCPMA	Ancien Directeur Général de la Caisse régionale du Crédit Agricole de Corse	2015
Jean VECCHIERINI de MATRA administrateur	Délégué général du Groupement Français des Bancassureurs	Administrateur - Directeur général de SOCAPI (compagnie d'assurance vie du CIC) jusqu'en 2002	2004

Les pouvoirs de direction sont exercés par un conseil d'administration composé de 12 administrateurs dont un président parmi lesquels :

- des adhérents de l'ANDECAM (clients du Crédit agricole),
- des experts (professionnels de l'assurance, financiers),
- des membres ou des retraités du Crédit agricole.

Au cours de l'exercice 2015, le conseil d'administration s'est réuni quatre fois les 18 mars, 28 mai, 23 septembre et 9 décembre 2015.

Ont été au cœur des débats :

1. Les produits :
  - . La négociation des garanties des nouveaux contrats,
  - . Les caractéristiques des supports financiers à intégrer sur les contrats existants,
  - . La qualité des bagages commerciaux tant à destination des assurés que des distributeurs,
  - . La clarté et transparence des documents contractuels,
2. La gestion financière de l'assureur :
  - . La stratégie financière de PREDICA au regard du contexte économique et financier,
  - . La politique de provisionnement et de rémunération des contrats de type « épargne ».

☒ *L'annexe 1 du présent rapport moral et financier récapitule les thèmes évoqués lors de chacune des séances du conseil d'administration qui se sont tenues au cours de l'exercice 2015.*

## II. ANALYSE DU PORTEFEUILLE DES CONTRATS SOUSCRITS PAR L'ANDECAM

### 1. Les adhérents de l'ANDECAM face au marché en 2015

#### 1.1 Le marché de l'assurance vie en 2015

Le marché de l'assurance vie et capitalisation a enregistré en 2015 une hausse de 5 % des cotisations (135 milliards d'euros). Cette progression ne concerne que les contrats individuels (+ 5 %), le chiffre d'affaires des contrats collectifs restant stable d'une année sur l'autre.

En 2015, les versements sur les supports unités de compte (27,1 milliards d'euros) enregistrent une forte hausse de 32 %, tandis que ceux sur les supports euros (108,2 milliards d'euros) affichent une stabilité par rapport à 2014. La part des supports en unités de compte dans l'ensemble des cotisations est de 20 % (16 % fin 2014).

Pour l'ensemble de l'année 2015, les prestations (110,7 milliards d'euros) sont en hausse de 4 % sur un an et représentent 7 % des encours à fin décembre 2015 (niveau identique à celui observé fin 2014).

La collecte nette s'établit à 24,6 milliards d'euros en 2015. Elle était de 22,6 milliards d'euros en 2014.

L'encours des contrats d'assurance vie et de capitalisation, estimé à 1 580 milliards d'euros à fin décembre 2015, est en progression de 4 % sur un an (+ 58 milliards d'euros).

#### 1.2 La position des bancassureurs

La part de marché des bancassureurs en collecte a atteint 63,9% en 2015, soit une baisse d'un demi-point sur un an (64,4 % en 2014).

PREDICA, l'assureur de nos contrats groupe, est l'un des premiers assureurs du marché français.

## 2. Analyse des adhésions aux contrats souscrits par l'ANDECAM et des flux en 2015

### 2.1 Les adhésions

A fin 2015, l'ANDECAM compte 4,8 millions d'adhérents.

469.590 adhésions nouvelles à des contrats ANDECAM ont été enregistrées en 2015 dont 461.323 contrats souscrits auprès de PREDICA et 8 267 contrats souscrits auprès de PACIFICA (complémentaire santé Madelin).

#### Nombre d'adhésions 2015 sur les principaux contrats souscrits auprès de PREDICA

Produits « Epargne - Retraite »	Nombre d'adhésions nouvelles
Predissime 9	139 447
Cap Découverte	84 951
Floriane	79 959
Floripro	13 448
Espace Liberté 2	12 065

Produits « Prévoyance »	Nombre d'adhésions nouvelles
Garantie obsèques	77 788
Valeur Prévoyance	18 099
Arrêt de travail et Assurance garantie de revenus	8 032
Vers l'Autonomie	3 806

### 2.2 Les primes versées en 2015

Les primes des contrats d'assurance vie de type « épargne » souscrits auprès de PREDICA s'élèvent à 10 770 M€ en progression de 6,4 %.

Contrats exclusivement en euros	Contrats multisupports
1 423 M€	9 346 M€ (7 426 M€ / support euros et 1 921 M€ / supports UC)

Pour les contrats prévoyance souscrits auprès de PREDICA, les primes versées s'élèvent à 522 M€, dont 392 M€ en prévoyance décès (progression de 4,0 %).

### 2.3 Les encours sur les contrats d'assurance vie de type « épargne »

Ils représentent 151 443 M€ à la fin de l'année 2015 soit une progression de 2,9 % par rapport à 2014. Les UC représentent 24 051 M€, soit 16 % des contrats en cours et 26 % des contrats multisupports.

Contrats exclusivement en euros	Contrats multisupports
58 142 M€	93 301 M€ (69 251 M€ / support euros et 24 051 M€ / supports UC)

## 2.4 Les prestations versées (rachats et décès)

Les prestations versées sur les contrats d'assurance vie de type « épargne » souscrits auprès de PREDICA s'élèvent à 8 890 M€.

Les prestations versées sur les contrats prévoyance souscrits auprès de PREDICA s'élèvent à 169 M€, dont 118 M€ en prévoyance-décès.

## 3. Récapitulatif des frais prélevés sur les principaux contrats ouverts à la commercialisation

	Frais contractuels sur versements	Frais de gestion par an *
Predissime 9	4,50 %	0,60 % (support euros) 0,85 % (supports en unités de compte)
Floriane	4 %	1,00 % maximum (support euros) 0,96 % (supports en unités de compte)
Cap Découverte	2 %	0,85 % (supports euros et en unités de compte)

\* sur l'encours

## 4. Rémunérations allouées sur l'exercice 2015

Produit « Epargne » en euros	Taux 2015 (net de frais de gestion et avant prélèvements sociaux)
Confluence	1,25 %
Predige	1,25 %
Florige	1,70 %
Prediplus	1,25 %
Prediane	1,00 %
Accordance	2,05 %
Prediagri	2,20 %
PER	1,00 %

Il convient de rappeler qu'une partie de ces contrats (les plus anciens) bénéficie de taux garantis à 4,50 % ou 3,50 % avant frais de gestion.

Produit Epargne support « euros »	Taux 2015 (net de frais de gestion et avant prélèvements sociaux)
Predissime 9	1,80 %
Optalissime	1,80 %
Carissime	1,30 %
Accordance multisupports	2,05 %
Floriane	1,80 % à 2,30 %
Cap Découverte	1,60 %

La rémunération affectée aux contrats relève d'une décision de l'assureur. Bien entendu, l'ANDECAM examine attentivement les taux servis et en discute avec l'assureur.

En réponse à une question du conseil d'administration, PREDICA a rappelé que certains anciens contrats en euros bénéficient encore, sur les versements passés, d'un taux garanti élevé et que, de ce fait, la rémunération moyenne attribuée à ces contrats est supérieure à celle des autres contrats. En outre les assurés ont toujours la possibilité de demander un transfert de ces contrats en application de l'amendement Fourgous.

## **5. La gestion administrative des contrats**

La gestion administrative des contrats est prise en charge par les Caisses régionales de Crédit Agricole mutuel, notamment au travers des postes de travail de leurs conseillers.

## **6. Questions, réclamations et contentieux**

Malgré l'augmentation du nombre de contrats en portefeuille, le nombre des contentieux reste faible et constant : c'est ainsi que PREDICA gère un portefeuille de contentieux d'environ 300 dossiers et reçoit une centaine d'assignations par an. Les motifs de contentieux les plus importants restent sur les contestations sur le règlement des prestations (32 %), et la remise en cause de la validité du consentement (22 %). Les refus de garantie en prévoyance représentent 15 % des dossiers en cours.

## **7. Les contrats fermés et les nouveaux contrats ouverts à la commercialisation en 2015**

Au cours de l'année 2015 aucun contrat n'a été fermé à la commercialisation.

Aucun nouveau contrat souscrit par l'ANDECAM n'a été ouvert à la commercialisation au cours de l'année 2015.

## **8. Les modifications apportées aux contrats en 2015**

Lorsque la modification concerne les adhésions en cours, les adhérents en sont préalablement informés conformément aux dispositions du code des assurances. L'ANDECAM a donné mandat à PREDICA pour communiquer l'information aux adhérents.

Les modifications présentées au conseil d'administration ont porté sur les points suivants :

### **8.1 Les enrichissements de nouveaux supports**

Il s'agit essentiellement de supports dont la commercialisation est limitée dans le temps (supports à fenêtre). L'ANDECAM vérifie les caractéristiques de ces fonds, proposés par PREDICA.

#### **8.1.1 Nouveaux fonds à formule (FAF)**

Des émissions classiques d'Unités de Compte Obligataires (UCO) et de Fonds à Formule (FAF), ont été proposées, soit pour tous les marchés, soit pour la seule Clientèle Patrimoniale, avec des supports à capital garanti ou protégé. Ce sont des offres apportant à la fois une réponse aux clients sécuritaires (souhaitant garantir ou protéger leur capital tout en participant au rebond des marchés) et une opportunité de réemploi aux clients détenant des FAF arrivants à échéance.

A ces offres s'ajoutent de « petites séries » dédiées aux Banques Privées. Ce sont des fonds construits en fonction des opportunités de marché, apportant une réponse aux clients prêts à prendre des risques pour obtenir de la performance et souhaitant diversifier leur capital.

- Les fonds pour la clientèle Intermédiaire et patrimoniale :

Il s'agit de FAF avec une protection du capital jusqu'à 90% ou 100%, hors frais liés au contrat d'assurance vie. Ces fonds ont été proposés aux contrats Predissime 9, Optalissime, Floriane et Assurance Fonds Opportunité.

- Les fonds pour la clientèle Banque privée :

Ce sont des FAF présentant un risque plus élevé en contrepartie d'un rendement potentiel plus important, qui répondent aux enjeux de la clientèle patrimoniale en matière de diversification.

Ces fonds ont été proposés sur les contrats Floriane, Floripro et Espace Liberté 2.



### 8.1.2 Nouveaux supports obligataires

Des unités de compte obligataires CA Oblig Immo, commercialisées sur plusieurs périodes, qui offrent un coupon annuel et une rémunération complémentaire assise sur la performance d'un OPCI.

Des unités de compte obligataires CA Oblig Euro Stoxx 50, commercialisées sur plusieurs périodes, qui offrent une rémunération basée sur la moyenne semestrielle des performances positives de l'EuroStoxx 50, dividendes non réinvestis.

### 8.1.3 Ajouts de nouveaux supports en unités de compte

☒ *La liste détaillée des nouveaux supports figure en annexe 3 du présent rapport moral et financier.*

## **8.2 Les autres aménagements apportés**

### 8.2.1. Traitement des supports en unités de compte « Parcours retraite »

Trois fonds « Parcours retraite » 2021, 2026 et 2031, dont l'échéance coïncide avec la date de retraite prévisible des clients ont été commercialisés. Ces fonds de gestion à coussin se sont « monétarisés » dès que la plus haute valeur liquidative a été atteinte, afin de permettre d'assurer la garantie à l'échéance. Pour éviter de laisser nos assurés plusieurs années sur des fonds sans rendement, des actions ont été entreprises : une information des clients, l'arrêt de la commercialisation pour les nouveaux versements, des propositions d'arbitrages gratuits, enfin, sauf arbitrage ou désaccord de la part du client, l'arbitrage des encours des fonds « Parcours retraite » sur le support en euro pour permettre de conserver la performance enregistrée.

### 8.2.2 Evolution du contrat Optalissime :

Afin d'optimiser le emploi des FAF à échéance et de rendre homogène les différents contrats de la gamme, le taux des frais d'arbitrage est porté à 0,50% (au lieu d'1%), Cette modification s'applique aux adhésions en cours (le contrat est fermé à la commercialisation) à compter du 9 novembre 2015.

### 8.2.3 Aménagements Confluence et Carrissime transfert PEP :

Le contrat Confluence transfert PEP, contrat mono-support €, enregistre très peu de transferts. La fermeture à la commercialisation de Confluence PEP sera mise en œuvre à partir de mars 2016. Seul Carrissime transfert PEP, contrat multi-supports, pourra accueillir les transferts PEP. Le support Amundi Vie dont l'objectif de gestion est adapté au profil des clients Carrissime PEP sera intégré ultérieurement dans le contrat Carrissime PEP pour les nouvelles adhésions.

### 8.2.4 Revalorisation des capitaux décès :

La loi du 13 juin 2014 dite loi « Eckert » modifie les dispositions relatives à la revalorisation des capitaux décès, pour les décès à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Ces nouvelles dispositions font l'objet d'un avenant à la notice d'information de tous les contrats d'assurance vie, adressé aux adhésions en cours dans les relevés annuels et ajouté à la notice d'information pour les nouvelles adhésions à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### III. EXAMEN DE LA GESTION FINANCIERE DE L'ASSUREUR

☒ Pour une meilleure compréhension des termes utilisés ci-après, vous pouvez vous reporter au glossaire figurant en annexe 4 du présent rapport moral et financier.

#### 1. Répartition des placements

##### 1.1 Portefeuille obligataire

Au cours de l'année 2015, le montant des investissements obligataires s'est élevé à 19,9 Md€ dont 10,9 Md€ au titre des flux nouveaux et 9 Md€ au titre du réinvestissement de cession. En effet, en 2015 un montant important de cessions (9 Md€) obligataires a été effectué principalement dans le but d'accroître le niveau de la dotation à la Réserve de Capitalisation (+1,1 Md€ sur l'année 2015) par cession d'OAT de maturité 2027. Le taux moyen d'investissement ressort à 1,49%, encore en net repli par rapport aux années précédentes et au taux moyen du portefeuille obligataire à taux fixe, sur une maturité moyenne de 12 ans.

Hors arbitrages, le montant des investissements a été de 10,9 Md€ au taux moyen de 1,58% sur une maturité moyenne de 10 ans, dont la ventilation est la suivante : 81% d'obligations Crédit (dont 10% notées AA, 55% notées A, 32% notées BBB, 2% non notées et 1% en catégorie Haut rendement), 8% d'obligations d'Etats (France uniquement), 8% d'obligations d'agences et supranationaux et 1% d'obligations hypothécaires.

Les investissements ont été réalisés sur les obligations crédit «Investment Grade » afin de profiter des spreads de crédit encore attractifs historiquement surtout au second semestre.

Par ailleurs des arbitrages obligataires ont eu lieu au titre de la gestion des risques de crédit spécifiques (0,8 Md€ soit 9% des cessions), et ont porté sur un montant de 8,2 Md€ d'obligations d'Etat (91% des cessions) d'échéance 2017 dans le but d'augmenter les Réserves de la compagnie via la dotation de la Réserve de Capitalisation pour un montant de 1,1 Md€ sur l'ensemble de l'année. Ces cessions ont été réinvesties au taux moyen de 1,38% sur une maturité moyenne de 14 ans et ont porté à 73% sur des Emprunts d'Etat, 14% sur des Agences et 13% sur du Crédit.

Il n'y a pas eu d'investissements sur des obligations indexées sur l'inflation en 2014, du fait du peu d'attractivité de ces obligations tant pour les OATi (niveaux de taux réels trop faibles). Des investissements pour un montant de 0,5 Md€ ont porté sur des émissions portant un coupon fixe pendant une période de 8 à 12 ans puis portant un coupon variable indexé sur le taux CMS 10 ans.

##### 1.2 Portefeuille actions

Le portefeuille actions a été géré de manière dynamique sur l'année 2015 et s'est adapté aux fortes amplitudes de marché. Après des investissements en début d'année, la forte hausse des marchés actions des pays développés a conduit à externaliser des plus-values très significatives (0,7 Md€) sur les actions cotées pour au final une très légère désexposition sur l'année aux actions cotées.

La part des actions représente 6,8% en valeur de marché du portefeuille de placements du canton Crédit Agricole au 31 décembre 2015.

##### 1.3 Diversification des investissements

La politique d'accroissement de la part des autres actifs de diversification, moins liquides mais à rendement récurrent a été poursuivie et a porté sur des investissements en immobilier pour 0,4 Md€ (actions foncières, immeuble Oxygène à Clichy, Grand Hôtel Dieu à Lyon), pour 0,4 Md€ sur le *Private Equity* et l'Infrastructure (prises de participations dans la société TIGF, TDF et des

aéroports italiens via la société Cavour Aero). Ces actifs ont été préféré à la Gestion Alternative dont les perspectives de rendement moins attractives nous ont conduit à réduire l'exposition pour un montant de 0,4 Md€.

A fin 2015, les placements immobiliers représentent 6,3% (en valeur de marché) du portefeuille de placements du canton Crédit Agricole, le *Private Equity et l'Infrastructure* représente 2,0%, et la Gestion Alternative 1,3%.

Des plus-values ont été réalisées sur ces actifs (Private-Equity et Immobilier) pour un montant supérieur à 0,15 Md€.

## **2. Les contrats en unités de compte (UC)**

Dans un contexte de marché financier volatile, (l'indice CAC 40 hors dividendes, a terminé l'année en hausse de 8.53%), l'encours total des placements pour les Caisses régionales, en représentation des contrats en unités de compte, se monte à 26.4 Md€ fin 2015 contre 25.9 Md€ fin 2014, avec une collecte brute de 2.1 Md€.

Pour la première fois la collecte sur les supports ouverts de la gamme resserrée (Amundi Patrimoine et Prem OPCIMMO) a dépassé la collecte sur les supports à fenêtre (obligations Casa et fonds à formules).

La part des UC dans le total des encours épargne reste stable à 16 % fin 2015.

Par ailleurs, les encours sur les contrats UC ont bénéficié des transferts Fourgous vers les contrats multisupports. Les volumes d'opérations de transferts Fourgous ont atteint en 2015, 975 M€ pour ce qui concerne les Caisses régionales, avec environ 27 % réalloués sur des supports en UC.

## **3. Une gestion actif-passif axée sur l'évaluation et la maîtrise des risques**

La gestion financière de la compagnie s'appuie sur un dispositif de limites en termes de risques pour cette gestion qui fait l'objet d'une validation à la fois par les instances de la compagnie et celles du groupe CA. Ces limites concernent notamment les risques de contrepartie et les risques de marché (risque de taux, risque actions, risque de liquidité) auxquels est confrontée la compagnie.

La gestion des risques de marché est effectuée au moyen de la gestion actif-passif dont l'objectif est de veiller aux équilibres financiers et bilanciaux de la compagnie d'assurances afin :

- de garantir le respect des engagements pris envers les assurés,
- d'optimiser la gestion des fonds propres,
- de maintenir de façon dynamique une rentabilité sur la durée.

Pour ce faire, la gestion actif-passif s'appuie sur un modèle interne avec lequel des *stress scénarios* sont simulés.

## **4. Le taux de rendement moyen des actifs**

Le taux de rendement moyen des actifs (i.e. TRMA) sur l'année 2015 s'établit à 3,54%, les plus-values réalisées sur les actifs de diversification ayant plus que compensé la baisse tendancielle du rendement des actifs obligataires. L'amélioration du rendement des actifs et la réalisation de plus-values a permis notamment de doter la PPE en 2015.

## **5. Perspectives**

Pour les produits de taux, la politique de placements 2016 prévoit de privilégier, au sein des investissements obligataires, les investissements sur les obligations d'entreprises à taux fixe de qualité de crédit «*Investment Grade*» (ou son équivalent en notation interne), afin de bénéficier des *spreads de crédit* encore attractifs historiquement, même s'ils se sont réduits, et de poursuivre la politique initiée au 2<sup>ème</sup> semestre 2012 d'investissements obligataires en actifs non notés, qui contribuent au financement de l'économie française.

S'agissant des actifs de diversification, les perspectives de rendement à moyen terme sont supérieures à celles des actifs obligataires. Les investissements dans ce type d'actifs seront privilégiés, dans les limites (de Risque et de Gestion Actif/Passif) fixées pour ces classes d'actifs.

## **IV. COMPTES DE L'EXERCICE 2015**

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe2. Ils appellent quelques commentaires.

### **1. Indemnités allouées aux administrateurs**

L'assemblée générale du 5 juin 2007 a fixé les indemnités allouées aux administrateurs en raison du temps passé pour participation effective aux réunions du conseil d'administration de la façon suivante :

- une indemnité de 150 euros par administrateur et par réunion,
- une indemnité de 300 euros pour le président par réunion.

En 2015, les indemnités versées aux administrateurs s'élèvent à 6 900 euros au total.

### **2. Produits et charges 2015**

**Produits 2015** = 136 370 euros

L'Assemblée Générale du 28 mai 2015, dans sa 3<sup>ème</sup> résolution a décidé de modifier l'assiette de cotisation, comme suit :

- ✓ Sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au jour de l'assemblée (pour des raisons comptables au 31 mai 2015), paiement d'une contribution de 20 centimes par affaires nouvelles, cette somme étant affectée au budget 2015.
- ✓ Pour le financement du budget 2016, une cotisation de 2 centimes par adhésions en cours au 31 décembre 2015 sera versée à l'ANDECAM.

Ressources 2015 = (20 centimes X nombre d'adhésions nouvelles en 2014) + (20 centimes X nombre d'affaires nouvelles réalisées entre le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et le 31 mai 2015)  
= (0,20 X 461 698) + (0,20 X 220 152)  
= 92 339,60 € + 44 030,40 €  
= 136 370 €  
(NB : Ressources 2014 = 62 947,80 euros)

**Charges 2015** = 97 016,51 euros

	2015	2014
Frais de tenue de compte et intérêts	1 317,83	1 388,98
Frais d'assurance	15 255,95	14 378,80
Site internet de l'association	0,00	1 113,60
Frais de déplacements / Missions	7 022,44	8 626,95
Indemnités de présence	6 900,00	7 650
Organisation AG	35 379,00	24 415,06
Travaux administratifs (jur. /compta, ...)	31 141,29	34 796,17
Fourniture Bureau	0,00	0
<b>Total dépenses</b>	<b>97 016,51</b>	<b>92 369,56</b>

Les dépenses, d'un montant de 97 016,51 euros sont en augmentation de 5% par rapport à 2014 (92 369,56 euros).

Cette évolution est due essentiellement à une augmentation :

- des frais de réception liés à l'organisation de l'assemblée générale (réservation des salles et cocktail) qui passent de 24 415,06 euros à 35 379 euros,
- des frais d'assurance qui passent de 14 378,80 euros en 2014 à 15 255,95 euros.

Compensée partiellement par la baisse :

- des frais de transport et de missions qui passent 8 626,95 euros à 7 022,44 euros,
- du montant des indemnités de présence qui passe de 7 650 euros à 6 900 euros,
- des travaux administratifs qui passent 34 796,17 euros à 31 141,29 euros,
- des frais de tenue de compte et intérêts qui passent de 1 388,98 euros à 1 317,83 euros.

A noter l'absence de frais de maintenance du site internet suite à la résiliation du contrat en 2014.

### **3. Résultat de l'exercice 2015 :**

Le résultat de l'exercice est un bénéfice de 39 K€.

136 370 (ressources) – 97 016,51 (dépenses) = 39 353,49 euros

Ce résultat sera affecté au report à nouveau, porté ainsi à 42 163,89 €.



# ANNEXES

## ANNEXE 1

### Synthèse de l'activité du conseil d'administration au cours de l'exercice 2015

Date	18 mars 2015	28 mai 2015	23 septembre 2015	9 décembre 2015
Nombre de membres présents	10/11	11/12	10/12	11/12
Evolution du conseil d'administration	aucune	Présentation du nouvel administrateur Georges REVOLIER	aucune	aucune
Bilan Point activité	Activité à fin décembre 2014	-	Activité à fin août 2015	Activité à fin octobre 2015
Actualité réglementaire Environnement économique Politique financière	-	-	-	-
Ajouts supports	<p><u>Ajout 2 supports spécifiques sur mandat Floriane Prémium (21 avril 2015)</u></p> <p><u>Ajout 5 supports en gestion libre sur Floriane Prémium et Espace Liberté 2 (21 avril 2015)</u></p>	<p><u>Ajout 5 supports spécifiques sur mandat Floriane et Espace Liberté 2 (16 juillet 2015)</u></p> <p><u>Ajout 1 support en gestion conseillée sur Floriane et Espace Liberté 2 (16 juillet 2015)</u></p> <p><u>Ajout 15 supports en gestion conseillée sur Floripro (16 juillet 2015)</u></p> <p><u>Ajout 3 supports spécifiques sur mandat Espace Liberté 2 (16 juillet 2015)</u></p>	<p><u>Validation de FAF /supports obligataires (commercialisation prévue du 17 novembre au 15 décembre 2015)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- UCO Obligation CA Oblig Immo</li> <li>- UCO Obligation CA Sa Oblig Euro Stoxx</li> </ul> <p><u>Validation de FAF /supports obligataires (commercialisation prévue sur le premier trimestre 2016)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Acticcia Vie 90</li> <li>- Trialis 6 ans n° 2</li> </ul> <p><u>Ajout 4 supports en gestion libre sur Floriane (20 octobre 2015)</u></p> <p><u>Ajout 7 supports en gestion libre sur Espace Liberté 1 et 2 (20 octobre 2015)</u></p> <p><u>Ajout 13 supports spécifiques sur mandat Floriane et Espace Liberté 2 (22 octobre 2015)</u></p> <p><u>Ajout d'un support dans Prédissime 9, AFO, Floriane et Espace Liberté 1 et 2 (début 2016)</u></p> <p><u>Ajout d'un support dans Espace Liberté 1 et 2 (début 2016)</u></p>	<p><u>Validation de FAF /supports obligataires (commercialisation prévue sur 2016)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Acticcia Vie 90</li> <li>- Trianance / Trialis</li> <li>- Autocall 3 ans</li> <li>- UCO Obligation CA Oblig Immo</li> <li>- UCO Obligation CA Sa Oblig Euro Stoxx</li> </ul> <p><u>Ajout 4 supports spécifiques sur mandat Floriane et Espace Liberté 2 (22 mars 2016)</u></p> <p><u>Ajout 1 support en gestion libre sur Espace Liberté 2 (20 février 2015)</u></p>
Adaptation des produits	<p><u>Evolution</u> des fonds « Parcours retraite 2021 »</p> <p><u>Evolutions</u> de Prédissime 9</p> <p><u>Présentation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation de l'encours sur Floriane</li> </ul>	<p><u>Evolution</u> des fonds « Parcours retraite 2026 et 2031 »</p>	<p><u>Révision</u> tarifaire de l'assurance dépendance</p> <p><u>Evolution</u> des taux intercalaires (suite)</p> <p><u>Revalorisation</u> des capitaux décès (loi Eckert)</p> <p><u>Evolution</u> du contrat Optalissime</p> <p>Bilan des animations</p>	<p><u>Evolution</u> des taux intercalaires (suite)</p> <p><u>Evolution</u> de Confluence PEP</p> <p><u>Evolution</u> de la gamme Retail</p> <p><u>Réflexion</u> sur la diversification</p>
Souscription nouveau contrat	<p><u>Souscription</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nouveau contrat Madelin Santé et Prévoyance (assureur PREDICA)</li> </ul>	-	-	-

<p><b>Informations sur les contrats</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Offre clientèle de plus de 75 ans</li> <li>- Performance des SAF venus à échéance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impact de la baisse des taux technique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation du baromètre prévisionnel des échéances des fonds à formule</li> <li>- Performances de « Prem Opcimmo »</li> <li>- Performances du mandat de gestion Indosuez sur les contrats Floriane et Espace Liberté</li> </ul>	
<p><b>Vie sociale de l'association</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté des comptes 2014</li> <li>- Examen rapport moral et financier ex 2014 et du projet de résolution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Débriefing de l'assemblée générale 2015</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Validation du lieu de l'assemblée générale 2016</li> <li>- Projet de convocation à l'assemblée générale 2016</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen du projet de résolution présenté à l'assemblée générale 2016</li> <li>- Organisation de l'assemblée générale 2016</li> </ul>
<p><b>Autres</b></p>	<p><u>Taux de PAB 2014</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse comparative des taux servis sur la place</li> <li>- Présentation des taux servis par PREDICA</li> </ul> <p>Consultation du site sur l'année 2014.</p>	<p>Présentation du projet de révision du contrat responsabilité civile des administrateurs</p>	<p>Consultation du site sur le 1<sup>er</sup> semestre 2015</p> <p>Suivi du projet de révision du contrat responsabilité civile des administrateurs</p>	<p>Perspectives de taux rémunération pour 2015</p> <p>Calendrier 2016</p>



**ANDECAM - Bilan**  
**Situation au 31 Decembre 2015**

Actif	déc-15	déc-14	Passif	déc-15	déc-14
<b>Actif immobilisé</b>			<b>Capitaux propres</b>		
Capital souscrit non appelé	-	-	Capital	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-
Frais établissement	-	-	Ecarts de réévaluation	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	Ecarts d'équivalence	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	-	-	Réserves	-	-
Fonds commercial	-	-	Réserves légales	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	Réserves réglementés	-	-
Avances et acomptes	-	-	Autres	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	Report à nouveau	2 810,40	32 227,30
Terrains	-	-	<b>Résultat de l'exercice (+ ou -)</b>	<b>39 353,49</b>	<b>- 29 416,90</b>
Constructions	-	-	Subvention d'investissement	-	-
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	Provisions réglementées	-	-
Autres immobilisations corporelles en cours	-	-	<b>Total (1)</b>	<b>42 163,89</b>	<b>2 810,40</b>
Immobilisations corporelles en cours	-	-	<b>Autres fonds propres</b>		
Avances et acomptes	-	-	Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Immobilisations financières	-	-	Avances conditionnées	-	-
Participations	-	-	Autres	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	<b>Total (1bis)</b>	-	-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	-	-	<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Autres titres immobilisés	-	-	Provisions pour risques	-	-
Prêts	-	-	Provisions pour charges	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	<b>Total (2)</b>	-	-
<b>Total (1)</b>	-	-	<b>Dettes</b>		
<b>Actif circulant</b>			Emprunts obligataires convertibles	-	-
Stocks et en-cours	-	-	Autres emprunts obligataires	-	-
Matières premières et autres approvisionnements	-	-	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
En-cours de production de biens	-	-	Emprunts et dettes financières divers	-	-
En-cours de production de services	-	-	Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-
Marchandises	-	-	Dettes fiscales et sociales	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	1 591,85	11 137,35	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Créances	45 431,40	1 035,60	Autres dettes diverses	31 987,64	35 006,92
Créances clients et comptes rattachés	-	-			
Autres créances	45 431,40	1 035,60			
Capital souscrit - appelé non versé	-	-			
Valeurs mobilières de placement	-	-			
Actions propres	-	-			
Autres titres	-	-			
Instruments de trésorerie	-	-			
Disponibilités	27 128,28	25 644,37			
<b>Comptes de régularisation actif</b>			<b>Comptes de régularisation passif</b>		
Charges constatées d'avance	-	-	Produits constatés d'avance	-	-
<b>Total (2)</b>	<b>74 151,53</b>	<b>37 817,32</b>	<b>Total (3)</b>	<b>31 987,64</b>	<b>35 006,92</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (3)	-	-			
Primes de remboursements des obligations (4)	-	-			
Ecarts de conversion actif (5)	-	-	Ecarts de conversion passif (4)	-	-
<b>Total général (1+2+3+4+5)</b>	<b>74 151,53</b>	<b>37 817,32</b>	<b>Total général (1+2+3+4)</b>	<b>74 151,53</b>	<b>37 817,32</b>

## ANNEXE 2

ANDECAM - Compte de résultat  
Situation au 31 Décembre 2015

Charges	déc-15	déc-14	Produits	déc-15	déc-14
<b>Charges d'exploitation</b>			<b>Produits d'exploitation</b>		
Achats de marchandises	-	-	Ventes de marchandises	-	-
Variation de stocks	-	-	Production vendue de biens et services	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-	-	<b>Sous-total A: Montant net du chiffre d'affaires</b>	-	-
Variation de stocks	-	-	Production stockée	-	-
Autres achats et charges externes	90 030,47	84 691,84	Production immobilisée	-	-
Impôts taxes et versements assimilés	-	-	Subventions d'exploitation	-	-
Salaires et traitements	-	-	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	-	-
Charges sociales	-	-	Autres produits	136 370,00	62 947,80
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-	-	<b>Sous-total B</b>	<b>136 370,00</b>	<b>62 947,80</b>
Dotations aux provisions sur immobilisations	-	-	<b>Total (1): A+B</b>	<b>136 370,00</b>	<b>62 947,80</b>
Dotations aux provisions sur actifs circulant	-	-	<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (2)</b>	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-	<b>Produits financiers</b>	-	-
Autres charges	6 900,00	7 650,00	De participations	-	-
<b>Total (1)</b>	<b>96 930,47</b>	<b>92 341,84</b>	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (2)</b>	-	-	Autres intérêts et produits assimilés	-	4,86
<b>Charges financières</b>			Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-	Différences positives de change	-	-
Intérêts et charges assimilées	86,04	27,72	Produits nets de cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Différences négatives de change	-	-	<b>Total (3)</b>	-	<b>4,86</b>
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	<b>Produits exceptionnels</b>		
<b>Total (3)</b>	<b>86,04</b>	<b>27,72</b>	Sur opérations de gestion	-	-
<b>Charges exceptionnelles</b>			Sur opérations en capital	-	-
Sur opérations de gestion	-	-	Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Sur opérations en capital	-	-	<b>Total (4)</b>	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-			
<b>Total (4)</b>	-	-			
<b>Participations des salariés aux fruits de l'expansion (5)</b>	-	-			
<b>Impôts sur les bénéfices (6)</b>	-	-			
<b>Total des charges (1+2+3+4+5+6)</b>	<b>97 016,51</b>	<b>92 369,56</b>	<b>Total des produits (1+2+3+4)</b>	<b>136 370,00</b>	<b>62 952,66</b>
Solde créditeur : Bénéfice	39 353,49	-	Solde débiteur : Perte	-	29 416,90
<b>Total général</b>	<b>136 370,00</b>	<b>92 369,56</b>	<b>Total général</b>	<b>136 370,00</b>	<b>92 369,56</b>

### ANNEXE 3

#### LISTE DES AJOUTS DE SUPPORTS DANS LES CONTRATS EN UNITES DE COMPTE

#### 1. Nouveaux fonds à formule (FAF)

1.1. Les fonds pour la clientèle intermédiaire et patrimoniale (Prédissime 9, Optalissime, Assurance Fonds Opportunité, Floriane Espace Liberté 2 et Floripro)

**Acticcia Vie 4** : la commercialisation sur l'année 2015

**Acticcia Vie 90** : la commercialisation sur l'année 2015

1.2. Les fonds pour la clientèle patrimoniale (Floriane, Espace Liberté 2 et Floripro)

**Trianance 6** : la commercialisation sur l'année 2015

**Autocall 3 ans (1+1+1)** : la commercialisation sur l'année 2015

**Trialis** : la commercialisation sur l'année 2015

**Trialis 6 ans** : la commercialisation sur l'année 2015

#### 2. Nouveaux supports obligataires

2.1. Les fonds pour la clientèle intermédiaire et patrimoniale (Prédissime 9, Optalissime, Assurance Fonds Opportunité, Floriane Espace Liberté 2 et Floripro)

**UCO CAsa indexée Euro Stoxx** : la commercialisation a eu lieu en janvier, avril, juillet, octobre et décembre 2015

**UCO CAsa Obligation Immo** : la commercialisation a eu lieu en janvier, avril, juillet, octobre et décembre 2015

**UCO CAsa Obligation Subordonnée Taux Fixe**: la commercialisation a eu lieu en ? 2015

2.2. Les fonds pour la clientèle patrimoniale (Floriane et Espace Liberté 2)

Néant

#### 3. Nouveaux supports en unités de compte

NOM DU SUPPORT	SOCIETE DE GESTION	CARACTERISTIQUES	PRODUITS CONCERNES				
			Espace Liberté 2	Predissime 9	Floriane	Floriane Prémium	Floripro
<b>Commercialisés à compter du 20 février 2015</b>							
Exane PleiadeP / Exane Pleiade I	Exane Asset Management	FCP Diversifié	mandat		mandat		
Amundi Tresor 12 mois-P	Amundi	FCP Obligations et/ou titres de créances internationaux	mandat		mandat		

NOM DU SUPPORT	SOCIETE DE GESTION	CARACTERISTIQUES	PRODUITS CONCERNES				
			Espace Liberté 2	Predissime 9	Floriane	Floriane Prémium	Floripro
Oyster Japan Opportunities Eur2 / Oyster Japan Opportunities JPY2	Oyster Asset Management Sa	Compartiment de SICAV Actions Internationales	mandat		mandat		
Aberdeen Asia-Pacific Equity Equity E2	Aberdeen Global Services S.A	Compartiment de SICAV Actions internationales			gestion libre		
<b>Commercialisés à compter du 21 avril 2015</b>							
CPR Middle Cap France	CPR Asset Management	FCP Actions françaises				gestion libre	
Vendôme Sélection	Indosuez Gestion	FCP Actions françaises				gestion libre	
Amundi Funds Equity Japan Target – AHE	Amundi	FCP actions internationales				gestion libre	
Pictet Water P	Pictet	FCP actions internationales				gestion libre	
M&G Global Dividend	M&G	FCP actions internationales				gestion libre	
Indosuez Europe Rendement P	CA Indosuez Gestion	FCP actions internationales				mandat	
Amundi Funds Bond Euro Aggregate - AHE	Amundi Luxembourg SA	SICAV obligations et/ou titres de créances libellés en euros				mandat	
CPR Consommateur Actionnaire	CPR AM	FCP actions internationales	gestion libre				
Amundi Actions USA ISR	Amundi	FCP actions internationales	gestion libre				
Amundi Funds Equity Asia Ex Japan	Amundi	FCP actions internationales	gestion libre				
<b>Commercialisé à compter du 16 juillet 2015</b>							
JP Morgan Global Healthcare	JP Morgan AM	FCP Actions internationales.	gestion conseillée		gestion conseillée		gestion conseillée
Vendôme Sélection	Indosuez Gestion	FCP Actions françaises					gestion conseillée
CPR Euroland	CPR AM	FCP actions ide pays de la zone euro					gestion conseillée
Amundi Actions PME	Amundi	FCP actions ide pays de la zone euro					gestion conseillée
CPR EURO HIGH DIVIDEND	CPR AM	FCP actions ide pays de la zone euro					gestion conseillée
Amundi Actions Europe	Amundi	FCP actions ide pays de la zone euro					gestion conseillée
CPR CONSOMMATEUR ACTIONNAIRE	CPR AM	FCP actions internationales					gestion conseillée
Amundi Valeur durable	Amundi	FCP actions internationales					gestion conseillée
Amundi Funds Equity US RELATIVE AHE C	Amundi	FCP actions internationales					gestion conseillée

NOM DU SUPPORT	SOCIETE DE GESTION	CARACTERISTIQUES	PRODUITS CONCERNES				
			Espace Liberté 2	Predissime 9	Floriane	Floriane Prémium	Floripro
Amundi Funds Equity Japan Target – AHE C	Amundi	FCP actions internationales					gestion conseillée
ABERDEEN GLOBAL ASIA PACIFIC E2	Aberdeen Global services Sa	FCP actions internationales					gestion conseillée
MAGELLAN	COMGEST	FCP actions internationales					gestion conseillée
FIRST EAGLE AMUNDI INTERNATIONAL FUND	Amundi	Diversifié					gestion conseillée
AMUNDI ACTIONS MINERGIOR	Amundi	Diversifié					gestion conseillée
AMUNDI FDS CONVERTIBLE EUROPE AE	Amundi	Diversifié					gestion conseillée
BFT Crédit Opportunités Classe P	BFT gestion SA CA Indosuez Gestion	FCP Obligations et/ou titres de créances libellés en euros	mandat		mandat		
La Française Sub Debt ©	La française Asset management	FCP Obligations et/ou titres de créances libellés en euros	mandat		mandat		
HSBC Global Investment Funds – GEM Debt Total Return	Hsbc Investment Funds Luxembourg	Compartiment de SICAV Obligations er/ou titres de créance internationaux	mandat		mandat		
JPM Europe Dynamic C (acc) – EUR	JP Morgan Asset Management Eur	Compartiment SICAV Actions des pays de l'Union Européenne	mandat		mandat		
UNI Global Equities Us SAC EUR	Unigetsion Sa	Compartiment SICAV Actions internationales	mandat		mandat		
LO Funds Golden Age P Cap	Lombard Odier Funds Europe Sa	Compartiment SICAV Actions internationales	mandat				
Franklin Technology Fund A Eur Cap	Franklin Templeton Inv Mgt	Compartiment SICAV Actions internationales	mandat				
Fidelity America Fund A Eur Cap	FIL Investment Management (Luxembourg SA)	Compartiment SICAV Actions internationales	mandat				
<b>Commercialisé à compter du 20 octobre 2015</b>							
Amundi Funds Equity India - AE	Amundi	FCP actions internationales	gestion libre		gestion libre		
CPR Global Silver AGE P	CPR AM	FCP actions internationales	gestion libre		gestion libre		
Amundi Funds Convertible Crédit AE EUR CAP	Amundi	FCP diversifiée	gestion libre		gestion libre		
Alken Absolute Return Europe A EUR CAP	Alken Luxembourg S.A.	FCP actions pays de l'Union Européenne	gestion libre		gestion libre		
Candriam Equities L Biotechnology	Candriam Luxembourg S.A.	FCP actions thématiques	gestion libre				

NOM DU SUPPORT	SOCIETE DE GESTION	CARACTERISTIQUES	PRODUITS CONCERNES				
			Espace Liberté 2	Predissime 9	Floriane	Floriane Prémium	Floripro
Edmond de Rothschild US Value & Yield	Edram	FCP actions internationales	gestion libre				
Templeton Frontier Markets Fund	Franklin Templeton Investments	FCP actions internationales	gestion libre				
<b>Commercialisé à compter du 22 octobre 2015</b>							
EDR Signatures Financières	Edmond de Rothschild Asset Management	FCP obligations et autres titres de créances en euro	mandat		mandat		
Candriam Bonds Euro High Yield	Candriam Luxembourg	Compartiment de SICAV obligations et autres titres de créances en euro	mandat		mandat		
AXA World Funds – Global Inflation Bonds	AXA Funds Management S.A	Compartiment de SICAV obligations et/ou titres de créances internationaux	mandat		mandat		
Fidelity Funds – Germany Fund	FIL Investment Management S.A. (Luxembourg)	Compartiment de SICAV actions de la zone euro	mandat		mandat		
Fidelity Funds – Italy Fund	FIL Investment Management S.A. (Luxembourg)	Compartiment de SICAV actions de la zone euro	mandat		mandat		
Fidelity Funds – Iberia Fund	FIL Investment Management S.A. (Luxembourg)	Compartiment de SICAV actions de la zone euro	mandat		mandat		
Allianz Europe Equity Growth	Allianz Global Investors GmbH	Compartiment de SICAV actions des pays de l'Union Européenne	mandat		mandat		
Alken European Opportunities	Alken Luxembourg S.A.	Compartiment de SICAV actions des pays de l'Union Européenne	mandat		mandat		
Indosuez Evolution Monde	CA Indosuez Gestion	FCP actions internationales	mandat		mandat		
Baring Korea Trust	Baring Fund Managers	Compartiment de SICAV actions internationales	mandat		mandat		
HSBC Global Investment Funds – Chinese Equity	HSBC Investment Funds S.A. (Luxembourg)	Compartiment de SICAV actions internationales	mandat		mandat		
HSBC Global Investment Funds – Indian Equity	HSBC Investment Funds S.A. (Luxembourg)	Compartiment de SICAV actions internationales	mandat		mandat		
BNY Mellon Absolute Return Equity Funds	BNY Mellon Global Management Limited	Compartiment de SICAV diversifié	mandat		mandat		

## **ANNEXE 4**

### **Glossaire des termes financiers utilisés dans ce rapport**

*Investment grade* : caractérise une dette présentant une forte probabilité de remboursement sans incident et ayant obtenu d'une agence de notation (agence de rating) une note égale ou supérieure à BBB

*Private equity* : investissement en capital dans des entreprises non cotées

*Spread de crédit* : écart de taux demandé par les investisseurs pour souscrire de la dette, émise par deux investisseurs différents. Cet écart est généralement exprimé par rapport au meilleur émetteur (en zone euro : l'Etat allemand)

*Stress scénarios* : scénarios pour lesquels une ou plusieurs variables sont « stressées », correspondant à des niveaux extrêmes à la baisse par rapport aux historiques observés.

### **Principaux sigles utilisés dans ce rapport**

ACPR : L'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution est l'organe de supervision français de la banque et de l'assurance.

FAF : Les Fonds à Formules (ou Fonds à Fenêtres) sont des unités de compte proposées avec des méthodes de calcul spécifiques et des périodes limitées.

OPCI : L'Organisme de Placement Collectif Immobilier l'investissement a pour objet d'investir dans le secteur immobilier. Son cadre juridique est largement inspiré de celui des OPCVM.

OPCVM : Les Organismes de Placements Collectifs en Valeurs Mobilières sont des instruments financiers mis au point par des sociétés agréées afin de gérer l'épargne selon une orientation définie à l'avance.

PAB : La Participation Aux Bénéfices est un mécanisme de distribution aux souscripteurs d'assurance vie des bénéfices réalisés grâce à leur épargne

UC : Les Unités de Compte sont des supports d'investissement composant un contrat d'assurance-vie multisupports. Les unités de compte sont majoritairement des organismes de placement collectif en valeurs mobilières.

UCO : Une Unité de Compte Obligataire est une unité de compte adossée à un portefeuille d'obligations.